

Quand un site hollandais disait que Christine Tasin valait un million d'hommes...

écrit par Marcher sur des oeufs | 21 décembre 2020



La récente [interview de Christine Tasin](#) sur TV libertés m'a rappelé ces louanges qu'elle avait reçues en 2014 pour l'affaire de Belfort « l'islam est une saloperie ». J'aimerais les rappeler, car nul media, en France, n'est capable de dire la même chose que le site Résistant hollandais.

Madame Tasin l'internationale !

– » *Quand l'équation $1 = 1\ 000\ 000$? Cette femme aux yeux clairs et honorable vaut $1\ 000\ 000$ d'hommes. Y a-t-il des hommes indigènes en Europe ou tous sont-ils dans le coma avec*

le visage tourné vers la Mecque ?

Donnez-moi la mort ou donnez-moi l'honneur !

Oh non, vous n'avez besoin ni de l'un ni de l'autre quand vous avez l'islam. ! « –

De qui parle « Murad » dans un commentaire posté sur gatesofvienna.net le 9 août 2014 ?

<https://gatesofvienna.net/2014/08/christine-tasin-convicted-of-sacrilege-against-islam/#comment-386286>

*Tout bonnement de la noble résistante @Madame Tasin sur un site des Pays-Bas écrit en anglais : gatesofvienna.net { <https://gatesofvienna.net/> }, lequel site lui a dédié un article : » *Christine Tasin condamnée pour sacrilège contre l'Iislam* « .*

Christine Tasin condamnée pour sacrilège contre l'islam

<https://gatesofvienna.net/2014/08/christine-tasin-convicted-of-sacrilege-against-islam/>

Posté le 9 août 2014 par Baron Bodissey

L'année dernière, nous avons fait un reportage sur le cas de Christine Tasin, une militante du contre-jihad pour la Résistance Républicaine en France. Lors d'une confrontation avec une brute musulmane dans la rue à Belfort, Mme Tasin a tenu bon. Elle a reconnu d'emblée qu'elle était islamophobe et lui a dit : « L'islam est une saloperie », ce qui se traduit ici par « l'islam est une merde », et auparavant par « l'islam est une saloperie ».

Mme Tasin a été jugée, condamnée et condamnée à une amende par un tribunal français pour ces propos. Comme elle le dit dans la vidéo ci-dessous, cela signifie qu'un tribunal français a appliqué la charia et l'a punie pour un crime qu'elle n'avait pas vu en France depuis le règne de Charles X (1824-1830).

C'est une femme courageuse, et elle va faire appel de sa condamnation jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme, si nécessaire. Je n'ai pas de lien vers un fonds de défense

juridique pour elle, mais ceux qui savent lire le français pourront peut-être en trouver un sur le site de la Résistance Républicaine.

Quant à Rita, une autre commentatrice, elle donne des précisions sur la condamnation :

[Rita](#) on [August 9, 2014 at 9:41 pm](#) said:

Le procureur a en fait demandé 3 mois de prison pour Christine Tasin. Et plusieurs organisations musulmanes ont demandé des « dommages-intérêts » qui, je pense, se traduisent par des « dommages ». (ils voulaient essentiellement de l'argent pour avoir été « blessés » – et dans d'autres cas, ils ont effectivement reçu ces sommes de la part de juges français).

goethechosemercy on [August 9, 2014 at 9:50 pm](#)

L'islam n'est pas non plus français.

Non, pas très français du tout.

Pas occidental non plus.

Oh là là ; et celui-là qui nous taille une réputation internationale !

Mackykam on [August 9, 2014 at 10:12 pm](#)

Est-il certain qu'elle est française ? Elle n'a pas l'air d'être lâche, ni d'agir lâchement ! Et elle ne s'enfuit pas et ne se rend pas. Mon Dieu, que se passe-t-il ici ?

.../...

Une petite curiosité sur le net, Le meurtre des deux Gendarmes *par Christine Tasin*. Un montage diapo fabriqué à partir de l'article écrit en 2012 par Christine Tasin à propos de la mort de deux gendarmes « j'accuse ».

<https://tinyurl.com/TASIN-2Gendarmes>

Article original, ça fait plus de 8 ans et rien n'a changé, les mêmes sont toujours coupables, responsables... nos policiers tombent, sont traînés en justice, agressés, tués...

Meurtre des deux gendarmes le 17 juin 2012 dans le Var.



J'accuse! Par Christine Tasin

J'accuse ceux qui par l'acharnement judiciaire, ont dissuadé les policiers d'utiliser leurs armes pour se défendre.

Si Alicia et Audrey avaient osé utiliser leurs armes les premières face à un homme armé, elles seraient sans doute encore vivantes aujourd'hui. Encore eût-il fallu que la société tout entière leur en eût donné le droit. Hélas !

J'accuse les Associations antiracistes ,coupables. Coupables de hurler au loup ou plutôt à l'assassin à chaque fois qu'un délinquant poursuivi meurt. Coupables d'accuser, immanquablement, les policiers d'être responsables de ces morts. Coupables de réclamer, comme l'avocat de la LDH à Clermont-Ferrand, l'inculpation de policiers qui avaient eu le mauvais goût d'arrêter un homme sous l'emprise de l'alcool et du cannabis qui était violent et les caillassait. L'homme a fait un arrêt cardiaque et est décédé. Les policiers ont donc été mis en accusation par la LDH et la communauté musulmane !

J'accuse la gauche dans son ensemble. Coupable. Coupable d'avoir culpabilisé les policiers et d'avoir tout fait pour qu'ils ne se servent pas de leurs armes, voire qu'ils ne soient pas armés, voulant même leur interdire les flash-ball ! C'est ainsi que Mamère et Cochet avaient déposé une proposition de loi visant à interdire aux policiers l'usage d'armes de quatrième catégorie dans les manifestations. Comme le souligne Simon Stephan sur news ring, si on interdit toutes les armes aux policiers qui sont de plus en plus confrontés à des délinquants lourdement armés, que pourront-ils faire ?

Rien, c'est, de façon évidente ce que souhaite un Jean-Pierre Mignard (qui vient d'être battu aux législatives), avocat socialiste des jeunes de Clichy sous Bois dont la mort avait été à l'origine des émeutes de 2005 qui ose demander :•
« *Qu'est-ce qui justifie que quinze fonctionnaires de police se jettent à la poursuite d'enfants en pleine après-midi* » . Sans doute que les policiers s'ennuyaient et avaient décidé de jouer au gendarme et au voleur pour s'occuper...

J'accuse les ministres de l'intérieur qui, à chaque fois qu'un délinquant poursuivi meurt ou est blessé se dépêchent d'aller à son chevet au lieu de soutenir leurs policiers, de les défendre et de faire front avec eux, imposant l'état de droit. Manuel Valls ? Coupable. Coupable d'avoir refusé le droit à la légitime défense aux policiers, leur offrant gracieusement le paiement de leur solde quand ils sont suspendus en attendant leur procès pour actes commis dans l'exercice de leurs fonctions. Coupable encore il y a quelques jours de s'être rendu auprès des familles des jeunes accidentés en scooter au lieu d'aller soutenir les policiers mis en cause.

J'accuse• François Hollande qui veut supprimer les peines plancher afin de désengorger les prisons. François Hollande ?

Coupable. Coupable de donner au délinquant le sentiment de toute-puissance et d'impunité. Coupable de nous prendre pour des imbéciles en laissant dire à André Vallini, son chargé des questions de justice pendant la campagne que ce serait la prison « où l'on traite les détenus comme des chiens » qui serait responsable de la délinquance ! La France grande coupable devant l'éternel pour le Président de la République, la France coupable de la colonisation, de l'esclavage et de la délinquance...

.

J'accuse Christiane Taubira qui veut annuler les tribunaux correctionnels pour mineurs multirécidivistes de 16 à 18 ans.

Christiane Taubira ? Coupable d'encourager la délinquance juvénile qui fait tant de dégâts dans les quartiers. Coupable d'encourager les délinquants à utiliser leurs jeunes frères pour faire le sale boulot, assurés d'une impunité absolue; sauf à considérer qu'un entretien avec le juge serait un traumatisme dont on ne se relèverait pas.

.

J'accuse les juges qui, par leur coupable bienveillance, ne permettent pas aux délinquants de se structurer en intériorisant, grâce à la punition, l'interdit et mettent en danger la société civile tout entière et en premier lieu les policiers en laissant dans la nature des dangers incontrôlables. Les juges ? Coupables. Coupables d'avoir condamné Abdallah Boumezaar, qui sortait de 6 ans de prison suite à 8 condamnations à seulement 6 mois de prison avec sursis pour violences sur sa mère dans un pays où on ose requérir 3 mois de prison avec sursis contre Pierre Cassen et 2 mois contre Pascal Hilout pour s'être simplement inquiétés de la violence islamiste... C'est ainsi que l'on musèle la liberté d'expression et qu'on installe en France une justice à deux vitesses où les agresseurs sont victimisés et les victimes vilipendées.

.
J'accuse les communautés, qu'elles soient immigrées, musulmanes, gitanes ou rom de défendre par principe celui des leurs qui est blessé ou meurt lors d'une interpellation ou d'actes de délinquance et de susciter émeutes et violences en réclamant la tête des policiers. Emeutes et violences si dissuasives que les autorités demandent à leurs subordonnés d'éviter de trop bien faire leur métier... C'est ainsi que l'on remplace peu à peu, en France, la loi de tous par la loi du délinquant et du violent. En attendant, sans doute, les tribunaux islamiques que Forsane Alizza appelait de ses vœux. Les communautés ? Coupables. Coupables d'avoir mis Grenoble à feu et à sang et d'avoir menacé de mort les policiers du secteur, qui ont dû être mutés pour leur protection parce que l'un des leurs, à Saint-Aignan, soupçonné de vol, sous l'emprise du cannabis, avait reçu une balle alors qu'il forçait un barrage de police.

J'accuse les enseignants, les organisateurs de concerts et les citoyens de ce pays qui acceptent, imitent et même encouragent les rappeurs qui osent traîner dans la boue notre police et souhaiter leur mort. Les enseignants, les organisateurs de concert et les citoyens qui défendent les rappeurs indignes ? Coupables. Coupables de permettre que la haine de la police soit sucée au berceau par nos enfants, comme dans cette école de Carcassonne.

Bref... Une société qui ne protège pas ses serviteurs et ses défenseurs est une société condamnée. Comme l'a écrit Jean-Marc Desanti, dans son article [Le triomphe béat des élites et le sacrifice des serviteurs](#), la mort des deux gendarmes révèle le degré de décadence de notre société : « *Quel symbole et quel carambolage pour l'histoire politique française. Les tenants de la compassion pour les criminels se noyaient dans le champagne pendant que deux innocentes agonisaient dans leur sang* » .

Ce sera le mot de la fin• Il est cruel mais tellement vrai.
Cruel à pleurer, avec la famille de nos deux gendarmes qui
n'auraient pas dû mourir si chacun avait fait son travail et
son devoir. •

Christine Tassin•

Juin 2012